

Le clin de bois Un revêtement durable et chaleureux

François Varin

Number 77, Summer 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17087ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Varin, F. (1998). Le clin de bois : un revêtement durable et chaleureux.
Continuité, (77), 43–46.



LE CLIN DE BOIS

UN REVÊTEMENT DURABLE ET CHALEUREUX



Aux angles, deux planches
cornières assurent l'étanchéité
du clin de bois.

Photos : François Varin

par François Varin

Jusqu'à il n'y a pas si longtemps, le clin de bois était, avec le bardeau, le matériau préféré pour le revêtement des murs extérieurs. Avec l'expérience des conditions rigoureuses de notre climat, les bâtisseurs constatent très tôt l'efficacité de ce recouvrement : le clin de bois protège la charpente et la structure des murs contre les intempéries, il

À la fois fonctionnel et esthétique, le clin de bois

était très populaire auprès des propriétaires de résidences

à une certaine époque. Aujourd'hui, même si on trouve

plus facilement sur le marché le clin de vinyle ou d'aluminium,

il reste des inconditionnels de la planche à clin.

Bien entretenu, ce revêtement de bois peut durer plusieurs années.

est facile à poser, et ses lignes sobres ajoutent à l'attrait du bâtiment. Aujourd'hui, plusieurs propriétaires redécouvrent les vertus et les mérites de ce matériau chaleureux et résistant.

UN PEU D'HISTOIRE

Dès le XVIII^e siècle, on cloue des planches directement sur le carré de pièce sur pièce pour couper les infiltrations d'air froid. De même, on améliore l'isolation des murs de maçonnerie en posant des planches sur des fonds de clouage fixés à cette maçonnerie.

On utilise d'abord des planches ordinaires, parfois des planches embouvetées, que l'on installe jointivement, et on se sert même d'autres planches pour couvrir les joints. Puis, on réalise qu'en fixant les planches pour qu'elles se chevauchent, on améliore l'évacuation de l'eau de ruissellement. On réussit de cette façon à accroître la longévité du revêtement.

À l'usage, on découvre qu'en taillant les planches en biseau sur leur longueur, à la façon d'une pointe de gâteau, on réduit l'épaisseur à l'endroit du chevauchement et on améliore la qualité de sa mise en œuvre. Le revêtement, dans son ensemble, devient alors plus serré et plus étanche. On a soin, pour éviter la torsion des planches, de les tailler sur quartier, de telle sorte que le fil du bois se trouve dans l'épaisseur de la planche (le grain perpendiculaire aux faces). Taillée de cette façon, la planche demeure stable : elle se courbe ou se fendille plus difficilement.

Le plus souvent, les planches sont blanchies sur une face (varloppées) et agrémentées d'une mouluration apparente comme un petit boudin. La largeur des planches varie

entre 15 et 20 cm (6 à 8 pouces), ce qui donne une partie exposée après chevauchement de 7 à 10 cm (3 à 4 pouces). Avec l'introduction de la scie circulaire, la largeur des planches peut aller jusqu'à 23 cm (9 pouces).

Les constructeurs utilisent le bois mou, notamment le pin, l'épinette ou la pruche. Les planches sont d'abord fixées avec des clous forgés, remplacés plus tard par des clous galvanisés.

LA POSE DE LA PLANCHE À CLIN

On installe le clin de bois comme on pose le bardeau de bois (voir *Continuité* n° 73, page 60), c'est-à-dire de bas en haut, la rangée supérieure chevauchant l'autre. La meilleure manière de clouer est celle dite à clou caché : le clou fixé dans la partie supérieure de la planche sera dissimulé par la planche posée au-dessus.

Au bas du mur, on fixe la première planche au-dessus du niveau du sol pour éviter la pourriture au contact répété avec l'humidité, tandis qu'à la partie supérieure du mur, une planche termine l'ouvrage à la façon d'une frise (voir l'illustration A). Cependant, un tra-



Illustration A
Planche de frise posée sous la corniche. La planche est feuillurée ou posée sur des fourrures pour recouvrir le revêtement et ainsi assurer une meilleure étanchéité.

Source : Guide technique n° 4, *Revêtements traditionnels*, publié par Héritage Montréal

vail bien fait nécessite tout d'abord l'installation d'un rejet d'eau, comme le montre l'illustration B, ce qui permettra de rejeter loin du mur l'eau de ruissellement.

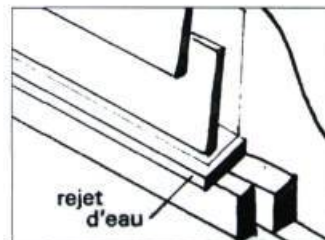


Illustration B
Pose du revêtement à la base des murs. Il est possible d'éloigner l'eau ruisselant sur le mur à l'aide d'un rejet d'eau fait de planches rainurées pour former un casse-goutte.

Source : Guide technique n° 4, *Revêtements traditionnels*, publié par Héritage Montréal

Aux angles extérieurs, on peut assembler les planches à onglet ou en les faisant buter contre des planches cornières verticales. La méthode de pose à onglet demeure difficile d'exécution : elle demande une grande précision de coupe et l'angle a toujours tendance à ouvrir, exposant ainsi le mur à une infiltration d'eau. La deuxième méthode, à planches cornières, représente la façon la plus étanche de fermer les angles extérieurs, et aussi la plus élégante, puisqu'elle délimite bien chaque pan de mur (voir l'illustration C). La peinture des planches cornières d'une couleur différente du mur donnera le plus bel effet. Quant aux angles intérieurs, les planches viennent buter contre un montant de section carrée, comme le montre l'illustration D.

LES RÉPARATIONS HABITUELLES

Un clin de bois entretenu régulièrement peut durer des

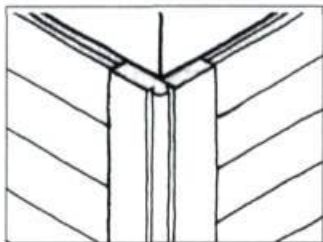


Illustration C
Planches cornières moulurées.
Le revêtement vient buter sur
les planches cornières.
Source : Guide technique n° 4,
Revêtements traditionnels,
publié par Héritage Montréal

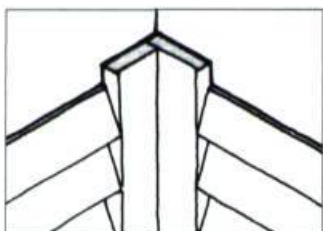


Illustration D
Angle concave d'un bâtiment.
Ce détail est conçu pour assurer
un bon écoulement des eaux de
ruissellement.
Source : Guide technique n° 4,
Revêtements traditionnels,
publié par Héritage Montréal

dizaines et des dizaines d'années, et les réparations demeurent à la portée de tout bon bricoleur. L'entretien débute par une inspection annuelle des murs pour y déceler la présence de planches détachées, fendillées, courbées ou pourries. Les planches détachées peuvent être simplement re-clouées, et les têtes de clous enfoncées et mastiquées, puis repeintes. Il faut aussi s'assurer de bien colmater les joints ouverts aux angles ou autour des encadrements. Si une planche est fendillée, on peut, tout en la laissant en place, l'ouvrir légèrement pour mettre de la colle dans la fente, puis pousser sur la planche à l'aide d'un bloc de bois pour refermer le tout.



Exemple d'un clin de bois posé alors que le bois était encore humide. Le clin rétrécit en séchant, ce qui occasionne des décollements et des déformations.

Quant aux parties déformées, courbées ou pourries, il faut d'abord les scier en veillant à faire les traits de scie vis-à-vis des montants structuraux afin de pouvoir reclipser la nouvelle planche. On complète le travail à l'aide d'un ciseau à bois pour briser la planche en morceaux sans abîmer les parties saines. On taille ensuite la pièce neuve de la dimension voulue et on la pousse à serre en utilisant un bloc de bois pour éviter d'endommager la planche. On devrait perfore des trous aux emplacements des clous pour éviter le fendillement du bois en clouant, puis mastiquer les têtes de clous. Pour repeindre un clin de bois, le décapage est nécessaire seulement si les couches de peinture sont trop nombreuses.



Autrement, il suffit de gratter la peinture qui s'écaille, puis de poncer pour adoucir la surface et faciliter l'adhérence de la nouvelle couche de peinture. Avant de peindre, il faut avoir soin de bien laver les murs avec un nettoyant domestique tout usage. Pour le bois nu, l'application d'un bon apprêt, puis de deux couches d'une peinture de qualité sont nécessaires.

Détail d'un beau clin de bois, de faible hauteur (environ 7,5 cm), qui vient buter contre une planche de frise sous la corniche.



Certaines entreprises (Maibec, Goodfellow, etc.) ont développé des produits intéressants. Elles offrent aux propriétaires un clin de bois de différents profilés, de couleurs variées et de bon ton. Ce clin de bois ne requiert pas d'entretien durant les 15 premières années, et, si on a pris soin de le repeindre d'une même couche de teinture ou de peinture, il durera jusqu'à 25 ou 30 ans, selon les recommandations du fabricant.

Les propriétaires qui se proposent de rénover l'extérieur de leur maison devraient examiner toutes les options possibles, dont le revêtement de bois. La planche à clin donne

Le clin de bois vient « mourir » contre le montant de l'ouverture.

beaucoup de cachet à une résidence, en plus d'être un excellent isolant. Et ce qui n'est pas à négliger, les travaux d'entretien sont simples et accessibles à tout propriétaire soucieux de conserver en bon état le revêtement de sa propriété.

■ *François Varin est architecte en restauration.*



Utilisez-la régulièrement et ce n'est pas seulement votre gazon qui sera plus vert

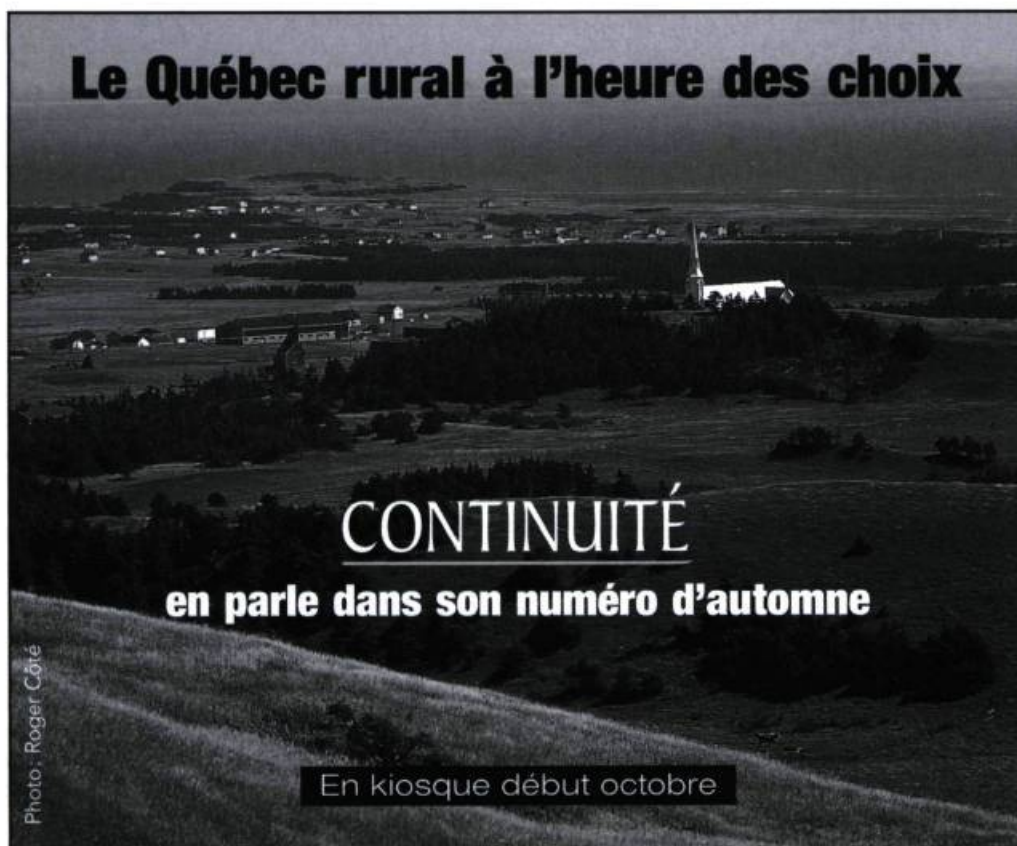
Une simple tondeuse manuelle n'est peut-être pas l'exercice le plus sophistiqué, mais elle peut certainement contribuer à vous garder « vert » plus longtemps, c'est-à-dire en santé et le cœur jeune. En fait, des activités quotidiennes à l'extérieur de la maison, comme jardiner, ratisser ou tout ce qui vous tient actif, feront plus qu'améliorer la valeur marchande de votre propriété. Au moins trente minutes d'activité par jour et, avant peu, vous déborderez d'énergie... et vous aurez le goût d'en faire plus ! Après tout, vous ne voulez pas que l'herbe soit plus verte chez le voisin, n'est-ce pas ?

Défi santé :
notre
responsabilité
à tous !^{avec}

PARTICIPACTION MD



Le Québec rural à l'heure des choix



CONTINUITÉ

en parle dans son numéro d'automne

En kiosque début octobre

Photo: Roger Côté